

<https://levenissian.fr/Groupe-Saint-Jean-Industries,1222>



Groupe Saint-Jean Industries : Colère et inquiétudes face au Monopoly financier

- Idées -

Date de mise en ligne : jeudi 19 avril 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

L'annonce de l'éventuelle reprise de la Fonderie du Poitou par le groupe Saint-Jean Industries illustre une nouvelle fois les méthodes cyniques et le caractère prédateur du capitalisme financier. Je comprends l'amertume, la colère, le dégoût et le sentiment de profonde injustice que doivent ressentir aujourd'hui les 108 salariés de la fonderie de Vénissieux, licenciés brutalement et sans vergogne il y a 3 ans par le même groupe Saint-Jean Industries et son PDG Emile Di Serio. Si des emplois et le savoir-faire de la Fonderie du Poitou sont sauvés, tant mieux, je ne vais pas m'en plaindre, mais pourquoi donc n'a-t-on pas affiché la même volonté pour maintenir le site vénissien en activité en 2009 ? Sauveur là -bas, liquidateur ici, les ficelles de ces investissements (sans lendemain ?) sont trop grosses et montrent à quel point le monopoly financier auquel se livrent les groupes industriels ronge nos emplois et la production en France.

Depuis 2009, le chiffre d'affaires du Groupe Saint-Jean Industries a quasiment doublé, passant de 90 millions d'euros à 177 en 2011, rachetant à tout va des entreprises aux Etats-Unis, en Norvège, en Allemagne ou encore en Suisse. Si on ne le savait déjà, ces décisions prouvent rétrospectivement que le groupe d'Emile Di Serio avaient les moyens de garder, d'investir et de moderniser la fonderie de Vénissieux. Il a choisi au contraire de sous-investir dans l'appareil de production, il a choisi au contraire le pourrissement de la situation en développant à l'époque, et en parallèle, des activités en Croatie, il a choisi au final la manipulation des salariés, prétextant que l'arrêt des commandes de Volvo Renault-Trucks était à l'origine de la décision de la fermeture du site de Vénissieux. Or, qu'apprend-on aujourd'hui dans le cadre du rachat de la Fonderie du Poitou ? Que Saint-Jean Industries a pu obtenir des garanties, notamment de la part de Renault pour des commandes jusqu'à un million d'unités en 2015.

Quelle mascarade, quel tour de passe-passe insupportable, quelle injustice et quelle insulte pour les 108 salariés de Vénissieux laissés sur le carreau, alors que tous les moyens étaient bel et bien là, ce rachat nous le prouve, pour sauver leurs emplois et pour assurer leur production dans l'avenir.

Je ne souhaite pas aux ouvriers de la Fonderie du Poitou, même si je peux le redouter, de connaître dans un proche avenir l'humiliation et le mépris qu'ont subis les salariés de Vénissieux il y a peu. Mais de tels agissements, en moins de trois ans, nous montrent combien cette politique de vente et de rachat des usines, de délocalisation et de précarisation des salariés, saigne l'industrie et nos savoir-faire en toute impunité. Le comble du cynisme est atteint lorsque l'on apprend que le Groupe Saint-Jean-Industries, qui a réussi à ne pas verser un euro d'indemnité de licenciement aux salariés de Vénissieux, bénéficiera de 12 millions d'Euros de la part de l'Etat dans le cadre du rachat de la Fonderie du Poitou.

Livrés aux mains des plus puissants, sans règles ni contre-pouvoir, étouffés par les politiques du profit immédiat et du capitalisme financier, notre industrie, les emplois d'aujourd'hui et de demain, sont en grave danger.

Ce cynisme n'est pas acceptable, n'est pas justifiable, n'est pas tolérable, il faut très vite y mettre fin !

Michèle PICARD